



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
3 août 2010
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement des entreprises et du développement
Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes
internationales de comptabilité et de publication
Vingt-septième session
Genève, 13-15 octobre 2010
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Cadre pour le renforcement des capacités concernant la publication d'informations de qualité par les entreprises.
4. Questions diverses.
5. Ordre du jour provisoire de la vingt-huitième session.
6. Adoption du rapport.

II. Annotations

Point 1

Élection du bureau

1. Conformément à l'usage, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR) est invité à élire un président et un vice-président-rapporteur.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. Le Groupe d'experts dispose de trois jours ouvrables. C'est pourquoi il est proposé que la 1^{re} séance plénière, prévue pour le mercredi 13 octobre, soit consacrée aux questions de procédure (points 1 et 2) et à la présentation du point 3. Les séances suivantes seront dédiées à l'examen détaillé du point 3 de l'ordre du jour, ainsi qu'à la présentation et à l'examen détaillé des points 4 et 5. Le secrétariat établira un calendrier provisoire qui contiendra la liste des questions à examiner. Ce calendrier sera disponible le premier jour de la session.

Documentation

TD/B/C.II/ISAR/55 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3

Cadre pour le renforcement des capacités concernant la publication d'informations de qualité par les entreprises

3. Comme convenu à la vingt-sixième session, le secrétariat de la CNUCED a reconstitué un groupe consultatif chargé de mettre au point un cadre pour le renforcement des capacités concernant la publication d'informations de qualité par les entreprises. Le groupe consultatif a entrepris des travaux dans ce sens entre les sessions de l'ISAR. Le secrétariat de la CNUCED présente le cadre mis au point par le groupe consultatif afin que l'ISAR l'examine à sa vingt-septième session.

Documentation

TD/B/C.II/ISAR/56 Cadre pour le renforcement des capacités concernant la publication d'informations de qualité par les entreprises

TD/B/C.II/ISAR/56/Add.1 Capacity-building framework for high-quality corporate reporting – Addendum 1 (en anglais seulement)

Point 4

Questions diverses

4. Au titre du point «Questions diverses», le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner des questions telles que la publication d'informations sur la gouvernance d'entreprise, la comptabilité environnementale et la publication d'informations environnementales. À sa vingt-septième session, il pourrait également se pencher sur les derniers changements survenus dans les domaines de la comptabilité internationale, de la vérification des comptes, de la publication d'informations sur la gouvernance et la

responsabilité des entreprises et d'autres questions connexes en prévoyant du temps, pendant la session, pour la présentation d'exposés par d'autres organisations, régionales et internationales, s'occupant de ces questions.

Point 5

Ordre du jour provisoire de la vingt-huitième session

5. L'ordre du jour provisoire de la vingt-huitième session de l'ISAR sera établi en fonction des débats de la vingt-septième session du Groupe d'experts et des sessions précédentes de l'ISAR.

Point 6

Adoption du rapport

6. Le Groupe de travail intergouvernemental pourrait adopter des conclusions concertées, s'il le juge nécessaire. Le Président pourrait établir un résumé. Le rapport final sera établi sous l'autorité du Président après la clôture de la session. Il sera soumis à la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement à sa troisième session en 2011.
